

Séance du 10 septembre 2012

Membres en exercice :11
Membres présents : 9
Absents excusés : 2

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2012 a été transmis aux conseillers municipaux le 03 septembre 2012, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques M. CHRIST Jean Georges M. KRETZ Claude M. HAUG Jean-Jacques Mme Bénédicte GAUTSCH	M. ADAM Denis M. HERMANN Gilles Mme FRANTZ Yvette Mme SPITZ Christiane
---	---

Excepté absents et excusés : Messieurs ADAM Denis et KRETZ Patrick

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal. Il demande le rajout de 5 points à l'ordre du jour :

- Présentation du rapport annuel du Smictom pour 2011
- Demande de subvention de la paroisse protestante de Boofzheim
- Examen des devis pour le remplacement des luminaires de la rue des Fleurs
- Décisions modificatives
- Réévaluation loyer du rez de chaussée du presbytère

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du procès-verbal du 21 mai 2012.

Est désigné secrétaire de séance Madame Bénédicte GAUTSCH. Le conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 21 mai 2012.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

2. Examen du projet d'acquisition de mobilier pour la salle du conseil

Dans le cadre du remplacement du mobilier de la salle du conseil, il est prévu de prendre des tables modulables pour optimiser la place. Le conseil retient la proposition de tables manœuvrables sur roulettes permettant un stockage vertical et valide le devis de la société StraBuro.

- Ensemble de 8 tables HT 3226€
- Ensemble de 16 chaises HT 2296€

DECIDE D'AUTORISER Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à signer tous documents liés à cette affaire.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

3. Aménagement des entrées d'agglomération

Les Entrées Est et Ouest : rue de Neunkirch et rue de Kogenheim pourraient faire l'objet d'un aménagement sous forme d'un engazonnement, il convient de mettre en forme avec décapage et apport de terre végétale. De plus, beaucoup de signalement concernant la vitesse excessive dans les entrées du village (nord et Sud). Des travaux visant à réduire la vitesse mais ne pénalisant pas le trafic des engins agricoles et des ensembles routiers est envisagé avec suppression des ilots.

DECIDE D'AUTORISER Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à passer commande pour les travaux de mise en forme des trottoirs.

DECIDE D'AUTORISER Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à Solliciter le président de la communauté de Communes de Benfeld en Environs ayant la compétence voirie, pour la mise en œuvre de l'aménagement des entrées d'agglomération.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

4. Travaux d'économies d'énergie à l'Eglise et au Presbytère

Pour mémoire, la proposition de changement du système de chauffage proposé par la société Goullioud s'élève à environ 60 000€ (25 000 chaufferie, 27 000 pour la construction du local et des conduits aérolithiques, 2 500 € installation électrique). Cette solution réglerai le problème du chauffage de l'Église (moindre consommation et confort), mais pas celui de l'ensemble (presbytère, local, bibliothèque) et les gains attendu pour l'ensemble de la chaufferie (à ce jour environ 10 000L) ceci au vue du système actuel et nécessiterais en outre une modification des réseaux afin de déconnecter complètement l'église, la salle de la bibliothèque pour un coût non compris dans le chiffrage initial ; une solution alternative pourrait être envisagée sous la forme d'une restructuration partielle du réseau de distribution et la mise en place de plusieurs aérothermes, ainsi qu'un asservissement de l'installation .

DECIDE D'AUTORISER Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à lancer une consultation pour la renonciation du système de chauffage de l'église de la bibliothèque.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

5. Taxe communale d'Electricité

Le Maire expose les dispositions des articles L. 2333-2 et suivants [L. 3333-2 et suivants et L.5212-24 à L.5212-26J du code général des collectivités territoriales, autorisant le conseil municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions et limites prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Vu l'article 23 de la loi n°201 O-1488 du 7 décembre 2 010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu les articles L. 2333-2 à L.2333-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 3333-2 à L.3333-3-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L, 5212-24 à L. 5212-26 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide

Article premier

Le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 5%

Article 2

Le coefficient fixé à l'article premier s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de la commune de Witternheim.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

6. Désignation des délégués locaux au CNAS

Le CNAS demande la désignation d'un délégué pour représenter les élus et un délégué pour représenter les agents. Monsieur Jacques HELFTER est nommé délégué représentant les élus et Mme Séverine HUGGET est désigné délégué pour les agents.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

7. Tarif salle des Fêtes

Actuellement, deux tarifs sont applicables. Un tarif pour les habitants de Witternheim et un pour les gens extérieurs à la commune. A cela se rajoute un tarif été et un tarif hiver pour les frais de chauffage et d'électricité. La forfaitarisation des frais liés aux fluides (chauffage et électricité) est abandonné au profit d'une facturation basée sur les relevés des compteurs de fuel et d'électricité. Les tarifs de location seront conservé à savoir 80 € pour les habitants de Witternheim et 150 € pour les personnes extérieures. De plus, une clause sur les nuisances sonores sera également rajoutée dans le règlement de location afin de sensibiliser les personnes louant la salle.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

8. Plan de gestion des déchets verts de la Commune

Présentation du projet du Smictom pour la mise en place d'un accompagnement pour la réduction des déchets verts dans la commune. C'est une opération ponctuelle pour la sensibilisation des habitants par exemple avec l'aide d'agriculteur du village pour faire une plate-forme de compostage ou alors des journées d'informations avec la présence d'un représentant du Smictom. L'information sera relayé auprès des agriculteurs pour trouver un référent,

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

9. Travaux d'égagage le long du Laufgraben

Afin de sécuriser les abords du ruisseau 'laufgraben' des travaux d'égagage doivent être entrepris. Une consultation d'entreprise est prévue. Autorise le Maire passer commande des travaux.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

10. Point sur les investissements : présentation des factures

- Acquisition de petit matériel pour l'entretien des haies et autres aménagements végétaux : 1250€
- Acquisition d'un radar mobile via un achat groupé par la Communauté de Communes. Ce radar pourra être déplacé dans le village suivant les besoins

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

11. Présentation du rapport annuel du SMICTOM pour 2011

Le Maire présente au conseil le rapport annuel du Smictom de l'année 2011 pour information.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

12. Demande de subvention de la paroisse protestante de Boofzheim

Par courrier du 3 septembre 2012, la paroisse protestante de BOOFZHEIM sollicite la commune pour le remplacement de la chaudière de son Église, le cout estimé est d'environ 27 450€ TTC. La paroisse protestante de Boofzheim. Dans l'attente d'un complément d'informations le point est reporté.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

13. Examen des devis pour le remplacement des luminaires de la rue des Fleurs

En complément des travaux de rénovation de la rue des fleurs et des champs, il est proposé de procéder au remplacement des luminaires actuels qui sont ne plus aux normes et ne répondent plus aux critères d'éclairage actuels. Un remplacement par un système à LED est retenu, avec un coût unitaire de 550 €HT. L'éclairage public faisant partie de la compétence voirie transférée à la Communauté de Communes de Benfeld cette demande doit être présentée à celle ci.

Charge le Maire de notifier cette demande au président de la Communauté de Communes de Benfeld Michel KOCHER.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

14. Décision modificatives

Dépenses Section de Fonctionnement :

- chp 042 compte 6811 : + 2 155.97 €
- chp 022 : - 2 155.97 €

Recette section d'investissement :

Chp 040 compte 28031 : + 905.97 €
Chp 040 compte 2804158 : + 1 250.00 €

Dépenses Section d'investissement :

- chp 21 compte 21318 : + 2 155.97 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

15. Réévaluation du loyer du rez de chaussé du presbytère

Faisant suite au diagnostic énergétique et à la rénovation des fenêtres du presbytère il est proposé de réévaluer le loyer et les charges du logement situé au rez de chaussé.

Loyer : 400€ par mois,

Charges de chauffage et d'eau : 1200€ par an.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

16. Subvention voyage scolaire

Une demande de subventions a été faite émanant du collège Robert Schuman de Benfeld pour quatre élèves de Witternheim. Le conseil décide d'attribuer une subvention de 25 € par enfant.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

17. Divers et information

- fermage : il arrive à échéance au 1^{er} novembre 2012. A ce jour un courrier d'information a été adressé aux locataires.

- traçage hall sportif : en 2015, un nouveau traçage pour la pratique du basket sera obligatoire. Une consultation d'entreprise pour ces travaux sera réalisée.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h45.

HELFTER Jacques	CHRIST Jean-Georges	SPITZ Christiane
ADAM Denis ABSENT EXCUSE	FRANTZ Yvette	GRAYER Christian
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrick ABSENT EXCUSE	KRETZ Claude
GAUTSCH Bénédicte	HERMANN Gilles	